Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du vingt un novembre an mil huit cent cinquante-trois, à quatre heures du soir

Acte de Mariage de Vincent Olive

âgé de quarante ans, né à la Valette département du Var le vingt du mois de mars mil huit cent treize profession d'agriculteur domicilié à la Valette département du Var fils majeur de François Olive profession d'agriculteur agriculteur domicilié à la Valette département du Var et de Marie Thérèse Bonfay sans profession à Cuxhaven Prusse Var.

Et de Claire Bernard (Couturière)

âgée de trente ans, née à Draguignan département du Var le vingt huit du mois de novembre mil huit cent trente trois domiciliée à la Garde département du Var fille mineure de Joseph Bernard profession de propriétaire agriculteur domicilié à la Garde département du Var et de Marie Ascensie Bernard sans profession à Cuxhaven Prusse Var.

N° 29 Olive Vincent et Bernard Claire.

Les actes préliminaires sont : 1° les publications de mariage faites par Monsieur le Maire de la Valette (Var) et par nous les opposition les dimanches deux et trois novembre courant, dûment affichés, portant le délai voulu par la loi. 2° Extrait d'acte de naissance du futur époux à Toulon Var. 3° Certificat de non opposition délivré par Monsieur le Maire de la Valette

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du code civil sur le mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du code civil, modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux, ainsi que leur père et mère ont déclaré qu'il n'a été fait aucun contrat de mariage, à la date du ~~du mois de~~ mil huit cent cinquante ~~par devant~~ Me notaire à département de

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Claire Bernard et l'autre Vincent Olive

En présence de Sieur Marius Alexandre Martin domicilié à la Valette département du Var âgé de quarante six ans profession de propriétaire ancien officier de l'ordre.

De Sieur Joseph Cavin domicilié à la Garde département du Var âgé de cinquante quatre ans profession de rentier sans profession.

De Sieur Joseph Charles Sally domicilié à la Garde département du Var âgé de trente ans profession de propriétaire négociant sans profession.

Et de Sieur Marius Bue domicilié à la Garde département du Var âgé de cinquante ans profession de cordonnier propriétaire sans profession.

Après quoi, moi Pierre Paillet maire de la Commune de la Garde faisant fonction d'officier public de l'état-civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les quatre témoins ci-dessus nommés, lesquels ont déclaré ne savoir ne écrire ni signer.

Olive Claire Bernard — Marius Martin

Olive François Bernard — Cavin

Sally — Bue — Paillet